

Communiqué de presse

Le SCAN renforce ses mesures pour lutter contre la propagation du Covid-19

Dans le cadre de la situation actuelle, pour limiter au maximum les déplacements, le SCAN annule tous les rendez-vous d'expertise planifiés dès le 20 mars à 07h30. Il précise également les règles en vigueur au niveau de l'enseignement de la conduite par les moniteurs.

Expertises, contrôles techniques

Tous les rendez-vous d'expertise planifiés dès le 20 mars à 07h30 sont annulés. Une nouvelle convocation sera envoyée par courrier. En cas de nécessité, merci de prendre contact avec le SCAN (scan-ne.ch/contact).

Nous conservons une permanence pour les clients professionnels qui désirent expertiser un véhicule. Nous vous prions de prendre vos rendez-vous par le Guichet unique.

Écoles de conduite, RAPPEL

Selon les instructions fédérales, la formation pratique à la conduite de toutes les catégories, par des moniteurs de conduite, est interdite. Il est également interdit de dispenser des cours de théorie de la circulation ainsi que de l'instruction pratique de base moto.

La situation évolue très vite. Toutes les informations sur la disponibilité des prestations du SCAN sont à jour sur scan-ne.ch/coronavirus. En suivant nos réseaux sociaux, vous resterez également toujours informés.

Pour des situations particulières, n'hésitez pas à nous contacter sur scan-ne.ch/contact.

Malvilliers, le 19 mars 2020.

Pour tous renseignements complémentaires :

Philippe Burri, directeur du SCAN, 079 624 45 71, philippe.burri@ne.ch

Retrouvez tous les communiqués du SCAN sur scan-ne.ch/medias